## TARIFS ALSH ETE

La tarification est basée sur le quotient familial mensuel calculé en fonction du dernier avis d'imposition (revenu imposable/nombre de parts/12 mois).

En cas de changement de situation professionnelle et/ou personnelle en cours d'année, entraînant une baisse significative des revenus du foyer, sur présentation de l'attestation de quotient familial établie par la CAF, il sera possible de revoir le quotient familial à la baisse. Le justificatif sera à déposer au Service Enfance.

Le tableau ci-après récapitule les tarifs en vigueur.

RICHEMONT							
Activité	Tranche A QF < 400 €	Tranche B 400 € ≤ QF < 600 €	Tranche C 600 € ≤ QF < 800 €	Tranche D 800 € ≤ QF < 1000 €	Tranche E QF ≥ 1000 €		
Semaine 4 jours*	48.00	55.00	62.00	70.00	77.00		
Semaine 5 jours	60.00	69.00	78.00	87.00	96.00		

EXTERIEURS							
Activité	Tranche A	Tranche B	Tranche C	Tranche D	Tranche E		
	QF < 400 €	400 € ≤ QF < 600 €	600 € ≤ QF < 800 €	800 € ≤ QF < 1000 €	QF ≥ 1000 €		
Semaine 4 jours*	61.00	68.00	75.00	82.00	90.00		
Semaine 5 jours	76.00	85.00	94.00	103.00	112.00		

<sup>\*=</sup> semaine comprenant un jour férié

En cas d'allergie alimentaire nécessitant la mise en place d'un PAI, l'enfant pourra être accueilli à la restauration dès lors que les parents fournissent un repas.

En cas de nécessité de service, un panier repas fourni par la famille peut être imposé par les organisateurs.

De fait, dans ces 2 cas précis uniquement : la somme de 10€ pour une semaine de 5 jours et de 8€ pour une semaine de 4 jours seront déduites du tarif hebdomadaire.

Le paiement interviendra après réception de la facture au début du mois suivant la prestation et sera à régler dans les 8 jours impérativement.

## Modes de paiement :

Espèces-chèques : règlement en Mairie (Place de l'Eglise à Richemont).

Carte bancaire:

- ✓ Sur le site de la Commune : www.richemont.fr  $\rightarrow$  Enfance et Scolarité  $\rightarrow$  Service Enfance  $\rightarrow$  Payer ma facture.
- ✓ Ou www.tipi.budget.gouv.fr